



INSCRIPTIONS

Sur notre site :

www.eda-sudest.fr

Par e-mail :

formation-continue@eda-sudest.fr

Par voie postale :

En renvoyant votre bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :

ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

Téléphone : 04.91.54.43.63 - Fax : 04.91.33.43.42

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement

TARIFS :

- pour une journée : 160 euros
- pour deux jours : 300 euros

Crédit d'impôt : 100,6 euros pour une journée ; 201,2 euros pour le cycle (heure de SMIC au 1er janvier 2019 : 10,03 euros)

Les conditions générales de vente et de participation à nos formations sont disponibles sur notre site (www.eda-sudest.fr/cgv)

VALIDATION DES HEURES ET PRISE EN CHARGE

Validation de **6 heures** de formation continue pour un atelier d'une journée et de **12 heures** pour le cycle.

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue (FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCA-PL : www.opcapl.com) selon les conditions de ces organismes. Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**. EDA Sud-est - CFBSE. Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CYCLE DE FORMATION CONTINUE

DROIT DE L'ENTREPRISE

Ajaccio 2019

Vendredi 14 juin 2019

Vendredi 20 septembre 2019

9 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 16 H 30

Palais des Congrès

Quai L'Herminier

20 000 AJACCIO

Validation 6 heures par journée



OBJECTIFS DU CYCLE

Ce cycle s'adresse à tous ceux désireux d'affiner leurs connaissances et de cerner l'actualité 2018 et 2019 en droit des affaires, plus spécialement, en droit des sociétés et de l'entreprise.

Il vous permettra d'apprécier l'impact de la réforme du droit des obligations sur le droit des contrats spéciaux ainsi que sur les sociétés civiles et commerciales tout en prenant en compte les nouvelles dispositions de la loi Pacte.

Enfin, il sera un bon outil d'actualisation jurisprudentielle.

ATELIER I - PANORAMA DU DROIT DES SOCIETES

Vendredi 14 juin 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 16 H 30

LA SOCIETE CONTRACTANTE

- Activité « contractuelle » de la société en formation
- Activité contractuelle de la société en fonctionnement (conventions réglementées, pouvoirs des dirigeants)
- Sort des engagements de la société en cas d'évènements sociétaires (fusion, scission, apport partiel d'actif)
- Actualité légale et jurisprudentielle

LES CONFLITS EN DROIT DES SOCIETES

- Les différents types d'abus
- Traitement contentieux des conflits (administrateur provisoire, révocation, responsabilité civile des dirigeants)
- Traitement non contentieux des conflits (arbitrage, médiation, conciliation)
- Actualité légale et jurisprudentielle

MATIERES VISEES

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Droit des sociétés

INTERVENANT

Mme I. GROSSI, Maître de conférences à Aix-Marseille Université, Directrice du Master II professionnel Ingénierie des sociétés, Directrice adjointe de l'Institut de Droit des Affaires

ATELIER II - PANORAMA DU DROIT DE L'ENTREPRISE

Vendredi 20 septembre 2019, 9 H 30 - 12 H 30 et 13 H 30 - 16 H 30

ACTUALITE DU DROIT DE L'ENTREPRISE

- Actualité légale et jurisprudentielle
- Risques juridiques dans l'entreprise (délégation de pouvoir, responsabilités civile et pénale des dirigeants)

CHOIX DES DIFFERENTES STRUCTURES

- Statuts de l'artisan et du commerçant
- Les différentes structures sociétaires
- Actualité légale et jurisprudentielle